

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 octobre 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2014.**

**2014 R. 119 G** - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission départementale des systèmes de vidéo protection de Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 16 septembre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission départementale des systèmes de vidéo protection de Paris :

Mme Colombe BROSSEL titulaire en remplacement de Mme Myriam EL KHOMRI, désignée les 19 et 20 mai 2014, démissionnaire.